



Référence client : 312 482 606

Numéro Compte de Contrat : 520 864 023

Lieu de consommation :

9 AB PAV LOT C
9C, RUE DU GRAND NOYER
77170 BRIE COMTE ROBERT

MME LAYEZ CLEMENCE
53 RUE MAURICE RAVEL
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.3

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 - NI TVA FR 13 542 107 651 - 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE



Electricité

494 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

Remises

+ 189,47 €

- 3,00 €

Facture TTC (échéance au 25/06/24)

= 186,47 €

Dont Total hors TVA (159,81 €)
Dont Total TVA (26,66 €)

Prochaine facture
autour du 10 août 2024

Télé-relevé Electricité
autour du 10 de chaque mois

(Détail p.3)

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte 1870600000975414365XXXX.

Retrouvez vos coordonnées bancaires p.3.

Montant Total TTC (PRELEVE LE 25/06/24)

186,47 €

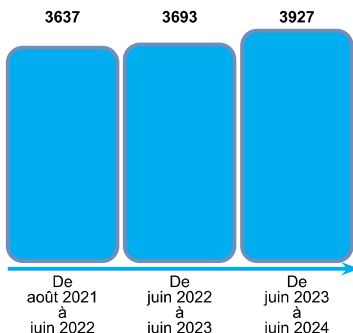
Vous souhaitez anticiper vos paiements et équilibrer votre budget ?

Grâce à la mensualisation, vous pouvez régler chaque mois le même montant par prélèvement automatique défini à partir d'une estimation de votre consommation. Puis vous recevrez votre facture annuelle qui mentionne le montant total dû pour la période échue.

D'après votre consommation, vos mensualités seraient de 131 € par mois (Service gratuit - rendez-vous sur votre espace particuliers.engie.fr et pour plus de détails voir article Mensualisation de vos CGV).

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh):



ELEC.

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso** (inclus dans votre offre)



Pour limiter votre consommation d'électricité, vous pouvez programmer la température de votre ballon d'eau chaude électrique entre 55°C et 60°C.

Avec la Facture en Ligne, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.